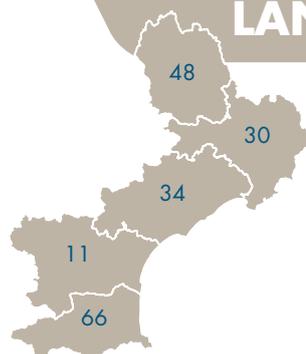


Démographie des masseurs-kinésithérapeutes

par région

LANGUEDOC-ROUSSILLON



11 - Aube
30 - Gard
34 - Hérault
48 - Lozère
66 - Pyrénées-Orientales



I - DEMOGRAPHIE GÉNÉRALE

des masseurs-kinésithérapeutes

- 2 Densité et nombre par département
- 3 Implantation par commune
- 4 Densité par commune
- 5 Bilan des entrées/sorties en nombre sur les 12 derniers mois

II - ÂGE

des masseurs-kinésithérapeutes par département

- 6 Âge moyen
- 7 Part et nombre ayant plus de 55 ans
- 8 Âge et répartition hommes/femmes

III - HOMMES/FEMMES

masseurs-kinésithérapeutes

- 9 Statut et répartition hommes/femmes
- 10 Part et nombre de femmes par département

IV - SALARIÉS

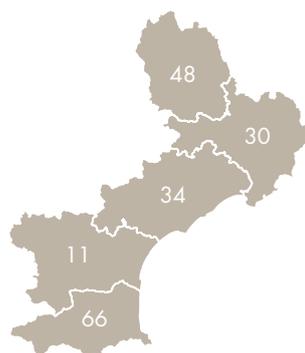
par département

- 11 Part et nombre

V - SOCIÉTÉS

par commune

- 12 Implantation



11 - Aube
30 - Gard
34 - Hérault
48 - Lozère
66 - Pyrénées-Orientales

L'analyse démographique de la profession exposée dans ce document est réalisée à partir des inscrits au Tableau du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes au 1er octobre 2010.

Les données sont présentées par régions Insee, départements ou communes Insee, et établies à partir de l'adresse professionnelle des masseurs-kinésithérapeutes.

LES THÈMES ABORDÉS

- la démographie générale : la densité (*) des masseurs-kinésithérapeutes, l'implantation géographique, le solde des entrées-sorties des 12 derniers mois ;
- l'âge moyen de la profession, la répartition par tranche d'âge, la part des plus de 55 ans ;
- la part de femmes dans la profession, la répartition par tranche d'âge et la répartition géographique ;
- la part de salariés dans la profession et la répartition géographique ;
- l'implantation des sociétés.

(*) la densité est exprimée pour 100.000 habitants à partir de la population recensée en 2007 (source Insee) - exemple : la densité nationale est de 92 masseurs-kinésithérapeutes pour 100.000 habitants.

Démographie des masseurs-kinésithérapeutes

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

LA REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE

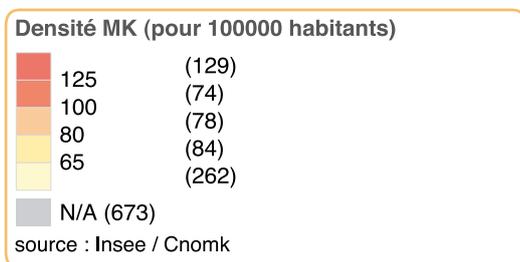
Les indicateurs retenus sont visualisés de deux manières en fonction de leur nature :

- **Sous forme d'analyse en valeur relative**, pour représenter la densité, les ratios, les moyennes,...

L'analyse consiste à définir des tranches avec seuils de changement de tranches et à les visualiser dans une palette de couleurs : les tranches et seuils des cartes présentées ont été définis au niveau du territoire national, puis repris à l'identique pour les études régionales, afin de conserver la comparaison relative.

Mode de lecture de la légende : elle indique la couleur de chaque tranche, la valeur des seuils de changement de tranche et donne entre parenthèses, le nombre d'unités géographiques (régions, départements ou communes) pour chaque tranche.

Exemple :



129 communes ont une densité > 125
 74 une densité comprise entre 100 et 125
 78 une densité comprise entre 80 et 100
 84 une densité comprise entre 65 et 80
 262 une densité < à 65

673 communes ne comptent aucun MK (N/A)

- **Sous forme d'analyse en valeur absolue**, pour représenter la distribution d'une population en nombre.

La population est représentée par des symboles (ronds) proportionnels à la taille, la somme des valeurs affichées correspondant à la population totale étudiée.

Mode de lecture de la légende : elle indique la correspondance entre la surface des ronds et la valeur représentée ; 2 tailles sont visualisées : la taille du rond extérieur correspond à la valeur la plus élevée de la carte, celle du rond intérieur à un quart de la valeur la plus élevée.

Exemple :



*la taille du rond extérieur correspond à 10 074MK
 la taille du rond intérieur à 1/4 de la valeur soit ici 2 519MK*

- **Ces deux types d'analyses peuvent être combinés**, par exemple la densité des masseurs-kinésithérapeutes et leur nombre, ce qui permet de nuancer l'appréciation que l'on peut faire d'un ratio très élevé ou très faible, quand il porte sur une population peu nombreuse.

étude réalisée avec 

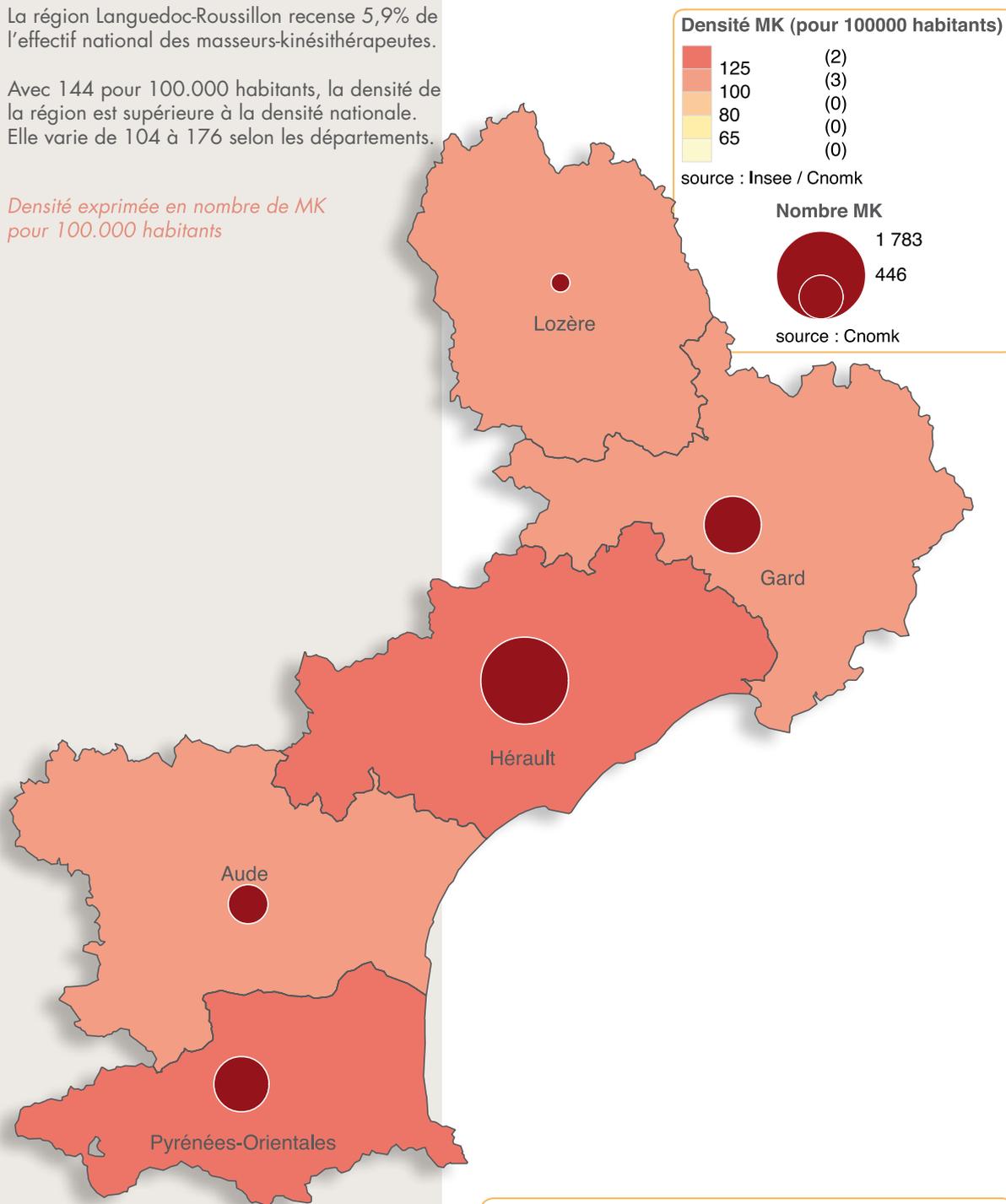
> DENSITÉ & NOMBRE

DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES PAR DÉPARTEMENT

La région Languedoc-Roussillon recense 5,9% de l'effectif national des masseurs-kinésithérapeutes.

Avec 144 pour 100.000 habitants, la densité de la région est supérieure à la densité nationale. Elle varie de 104 à 176 selon les départements.

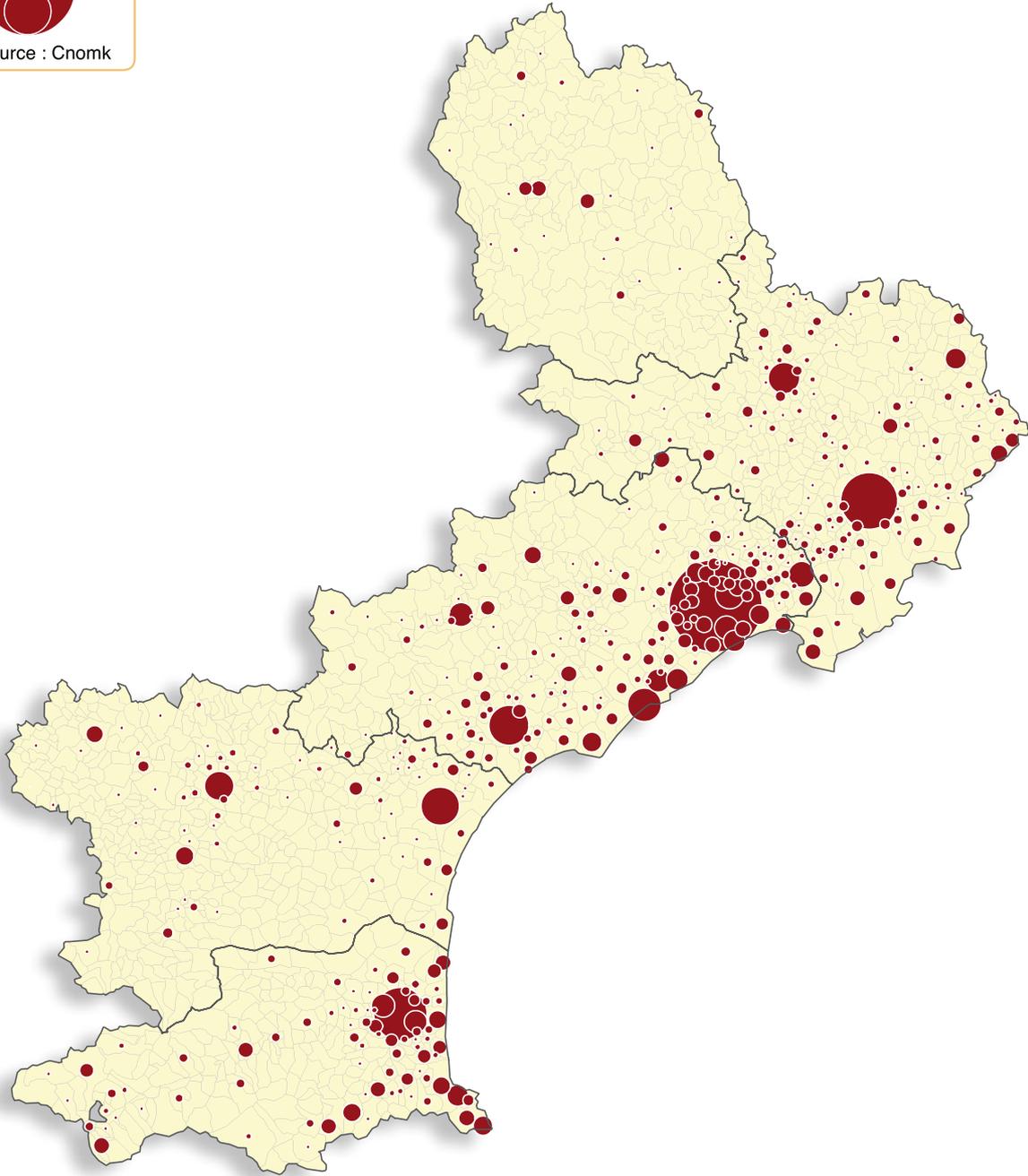
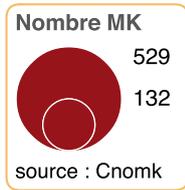
Densité exprimée en nombre de MK pour 100.000 habitants



Département	Densité	Nombre de MK
au niveau national	92	62 494
au niveau régional	144	3 695
34 - Hérault	176	1 783
66 - Pyrénées-Orientales	162	710
30 - Gard	110	762
48 - Lozère	105	81
11 - Aude	104	359

IMPLANTATION

DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES PAR COMMUNE



> DENSITÉ

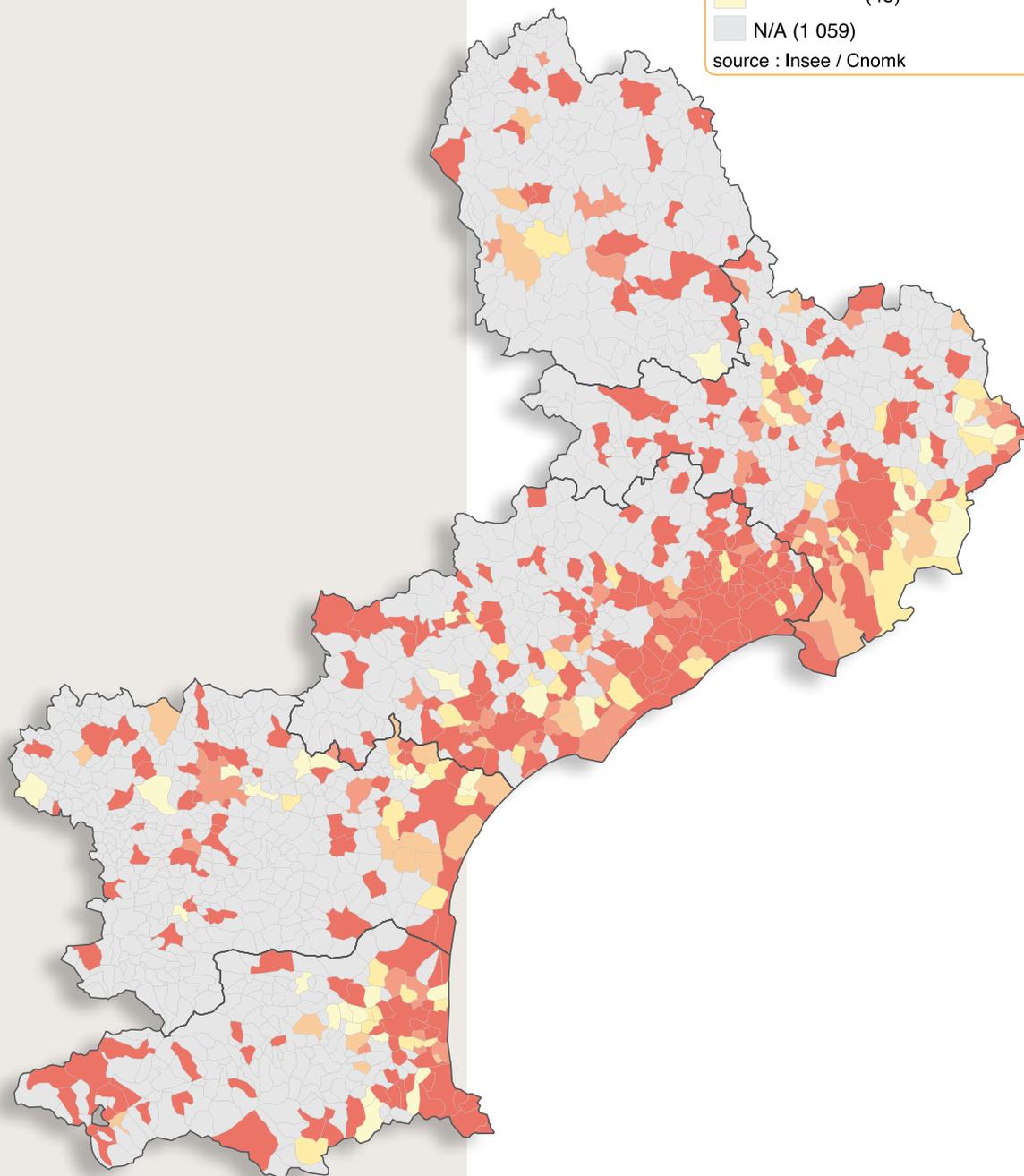
DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES PAR COMMUNE

Densité exprimée en nombre de MK
pour 100.000 habitants

Densité MK (pour 100000 habitants)

125	(295)
100	(55)
80	(42)
65	(49)
N/A	(1 059)

source : Insee / Cnomk



BILAN DES ENTRÉES SORTIES

EN % ET EN NOMBRE SUR LES 12 DERNIERS MOIS



Bilan entrées sorties de l'année

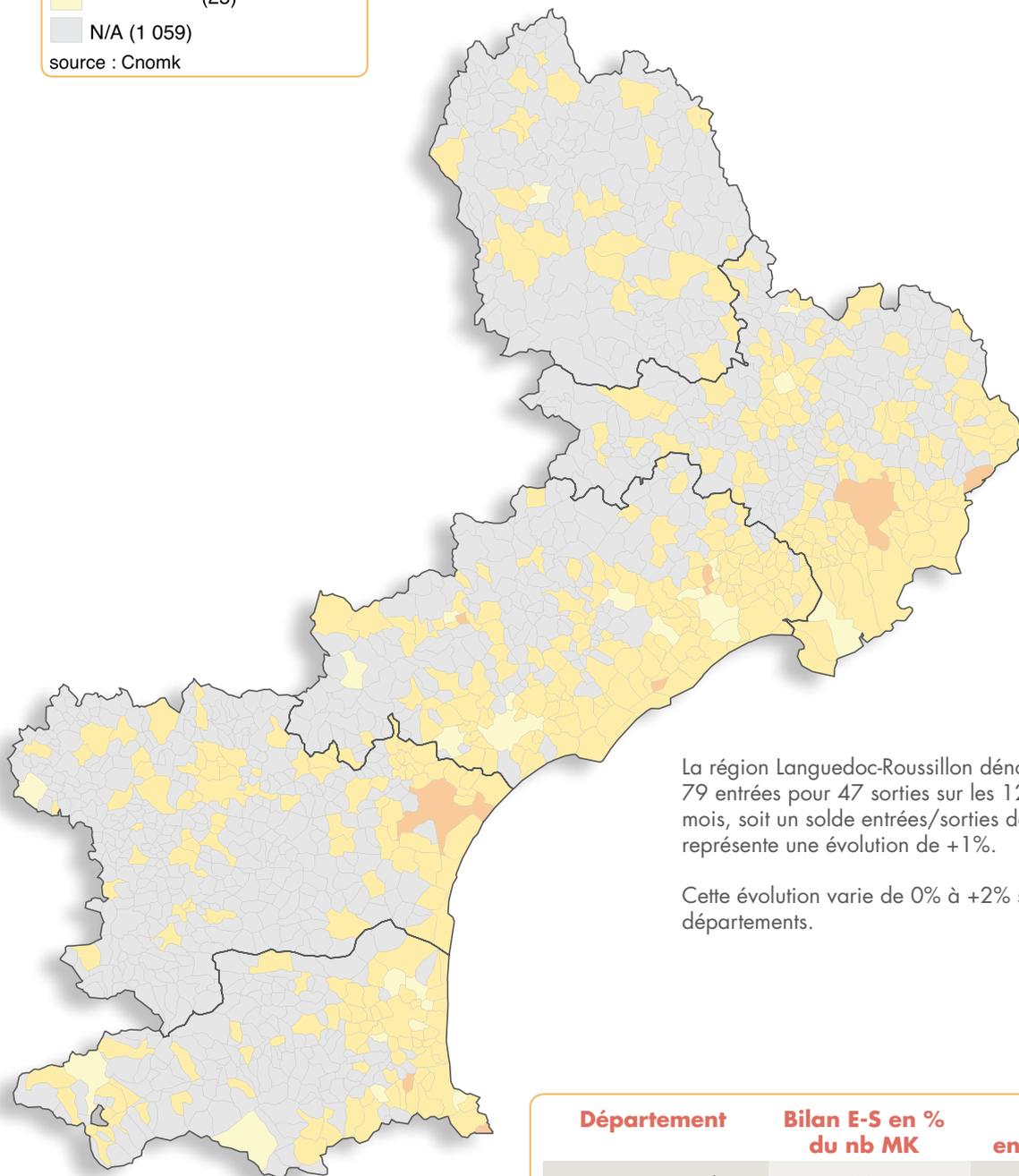
10	(0)
5	(0)
1	(8)
-1	(453)
-1	(25)

N/A (1 059)

source : Cnomk

Nombre d'entrées sorties comptabilisées
sur la période du 01/10/2009 au
30/09/2010

entrées : inscriptions de nouveaux diplômés
sorties : radiations



La région Languedoc-Roussillon dénombre 79 entrées pour 47 sorties sur les 12 derniers mois, soit un solde entrées/sorties de 32 qui représente une évolution de +1%.

Cette évolution varie de 0% à +2% selon les départements.

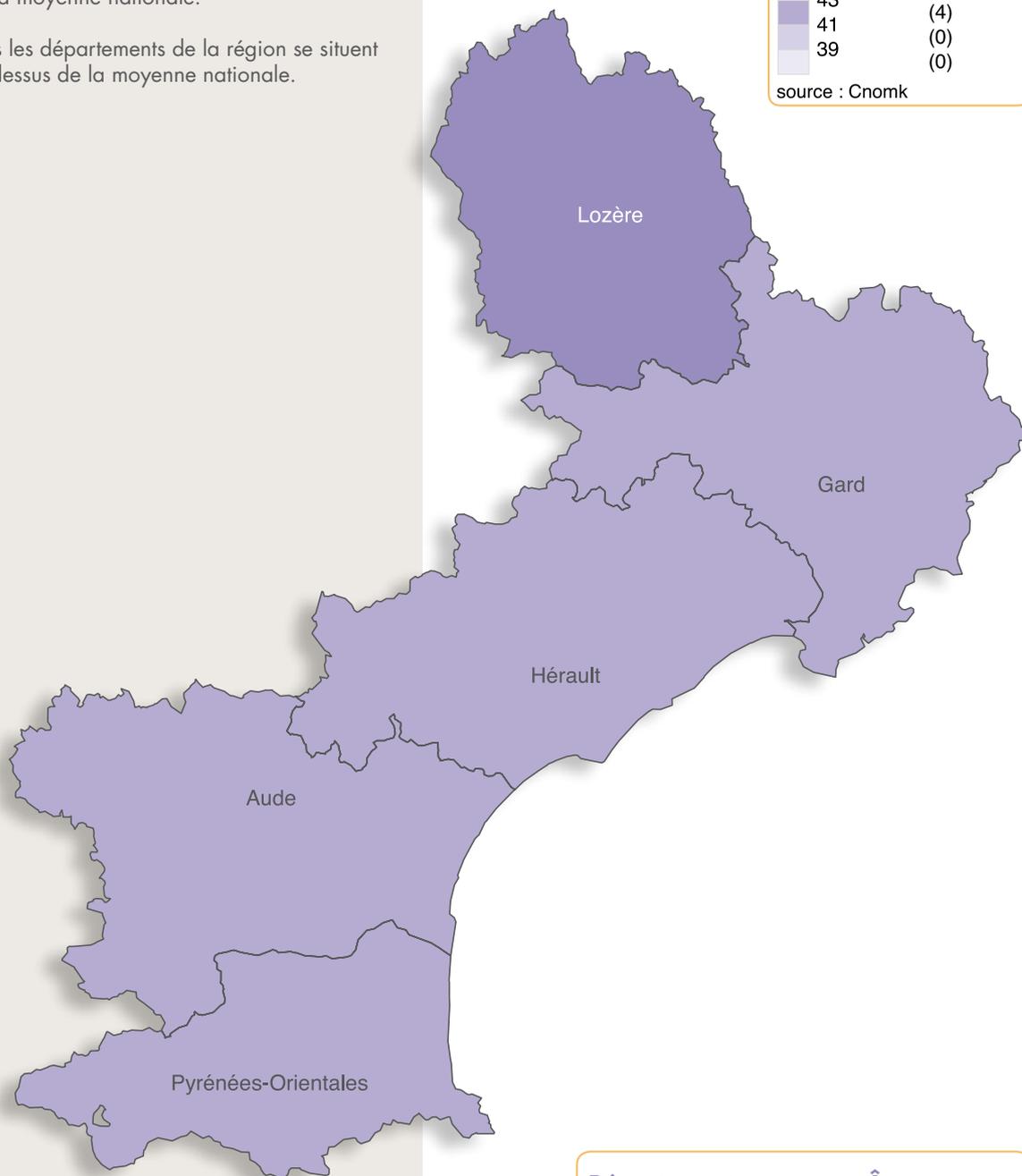
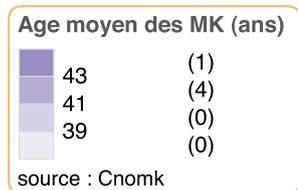
Département	Bilan E-S en % du nb MK	Bilan entrées/sorties
au niveau national	2%	1 448
au niveau régional	1%	32
11 - Aude	2%	6
30 - Gard	1%	10
66 - Pyrénées-Orientales	1%	8
34 - Hérault	0%	8
48 - Lozère	0%	0

> ÂGE MOYEN

DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES PAR DÉPARTEMENT

Avec 42 ans, l'âge moyen en région Languedoc-Roussillon est un peu au-dessus de la moyenne nationale.

Tous les départements de la région se situent au-dessus de la moyenne nationale.



Département	Âge moyen
au niveau national	41
au niveau régional	42
48 - Lozère	44
30 - Gard	43
66 - Pyrénées-Orientales	42
11 - Aude	42
34 - Hérault	42

PART ET NOMBRE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES PAR DÉPARTEMENT AYANT PLUS DE 55 ANS

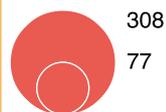


Part des MK de plus de 55 ans (en %)



source : Cnomk

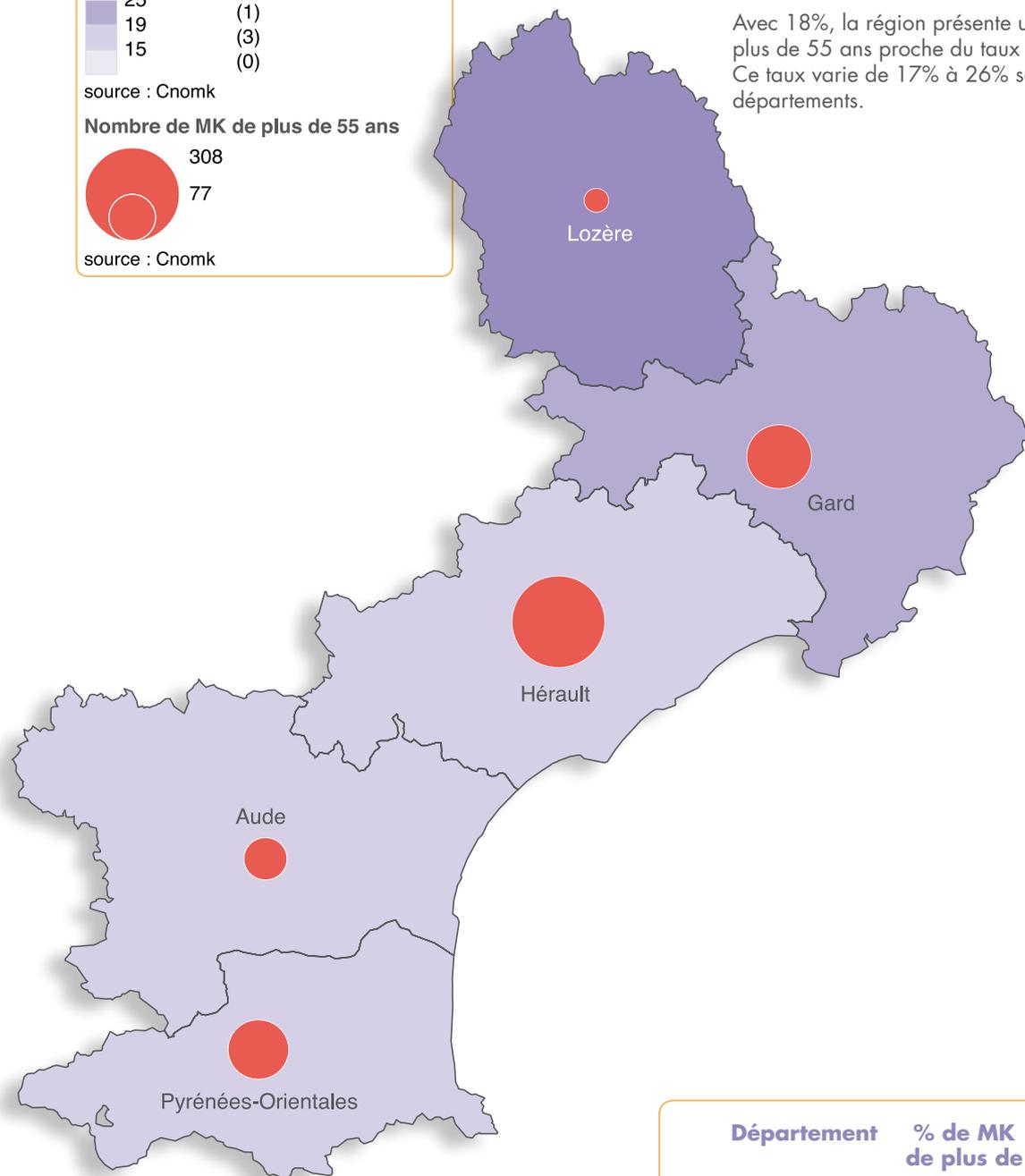
Nombre de MK de plus de 55 ans



source : Cnomk

La région Languedoc-Roussillon compte 5,5% de l'effectif des plus de 55 ans.

Avec 18%, la région présente un taux des plus de 55 ans proche du taux national. Ce taux varie de 17% à 26% selon les départements.



Département	% de MK de plus de 55 ans	Nombre de MK de plus de 55 ans
au niveau national	19%	12 184
au niveau régional	18%	674
48 - Lozère	26%	21
30 - Gard	19%	148
66 - Pyrénées-Orientales	18%	131
11 - Aude	18%	66
34 - Hérault	17%	308

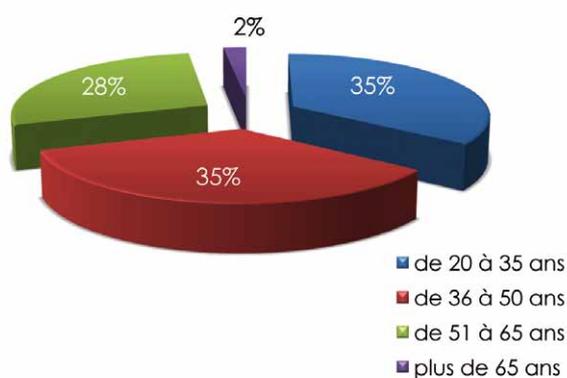
▷ RÉPARTITION PAR ÂGE

DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

HOMMES/FEMMES

Répartition
Hommes/Femmes

Répartition par tranche d'âge



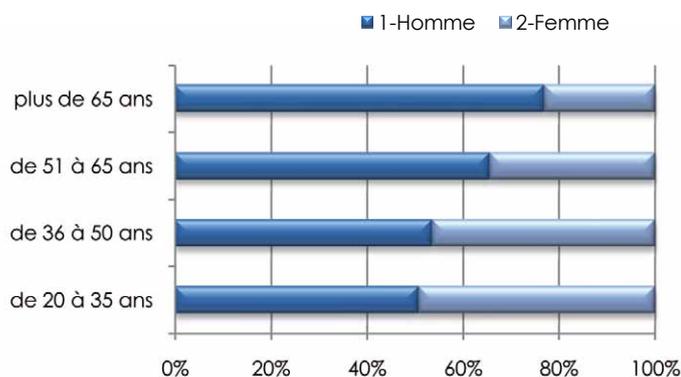
Âge

- Part des 20-35 ans
- Part des 36-50 ans
- Part des plus de 50 ans
- Part des femmes

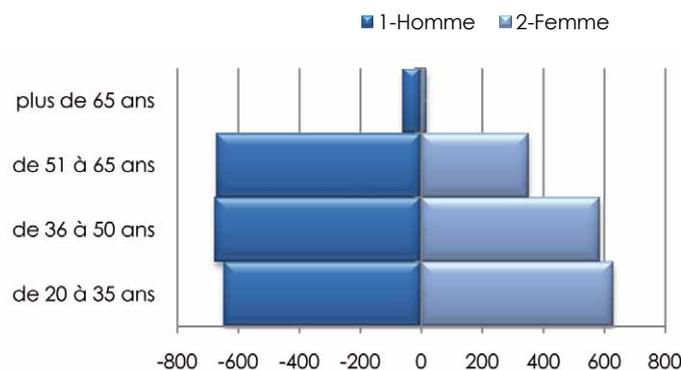
Statut

- Part des libéraux
- Part des salariés
- Part des mixtes
- Part des femmes

Répartition H/F par tranche d'âge en %



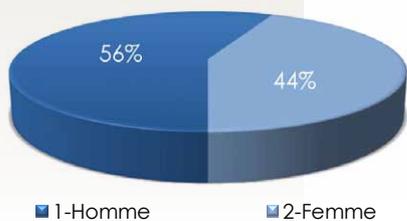
Répartition H/F par tranche d'âge en nombre



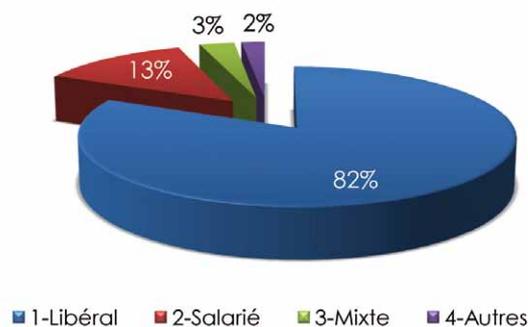
RÉPARTITION PAR STATUT

DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

HOMMES/FEMMES



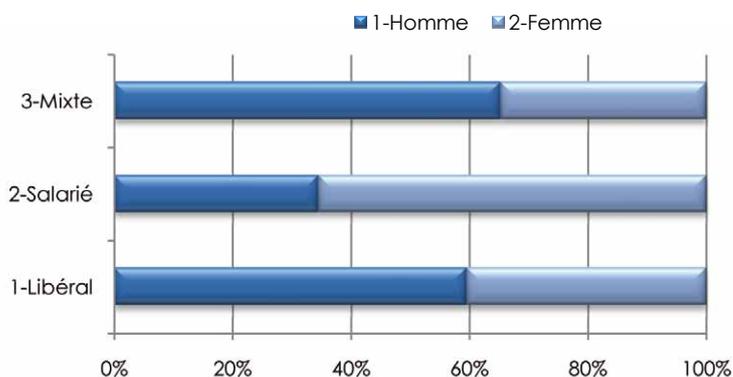
Répartition par statut



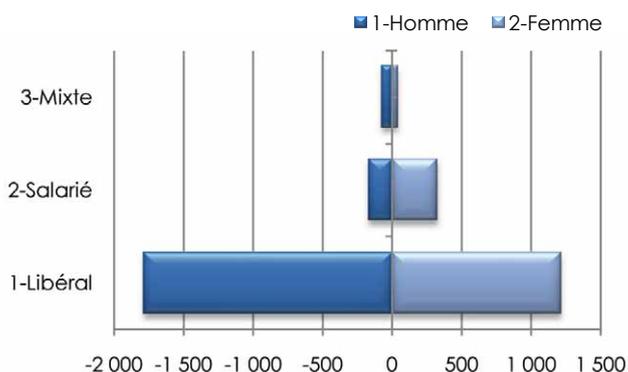
au niveau régional	au niveau national
35%	37%
35%	33%
30%	30%
44%	46%

au niveau régional	au niveau national
82%	82%
13%	13%
3%	3%
44%	46%

Répartition H/F par statut en %



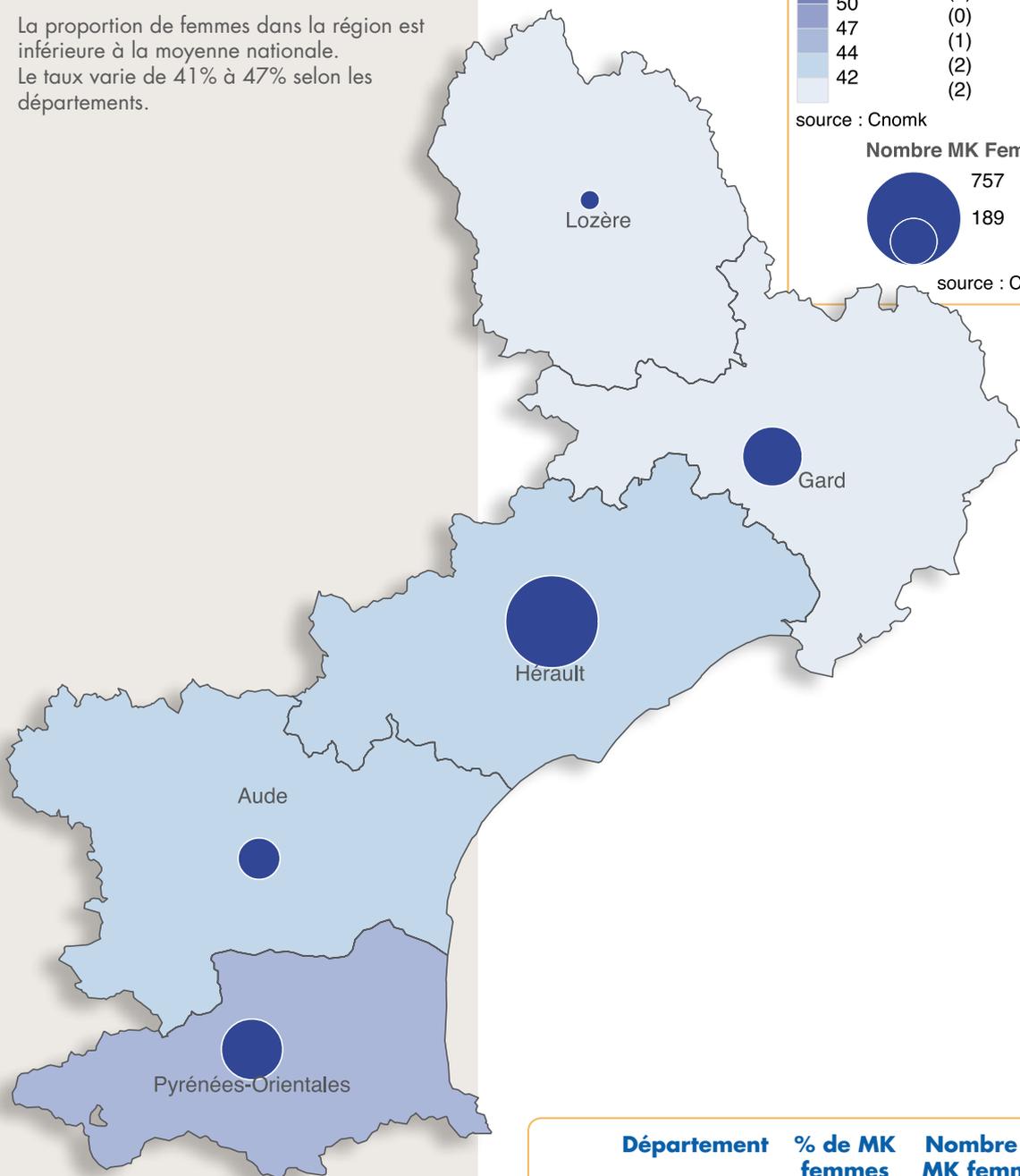
Répartition H/F par statut en nombre



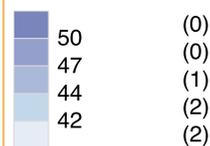
PART & NOMBRE DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES FEMMES

Les femmes de la région Languedoc-Roussillon représentent 5,6% de l'effectif féminin national.

La proportion de femmes dans la région est inférieure à la moyenne nationale. Le taux varie de 41% à 47% selon les départements.



Part des MK Femmes (en %)



source : Cnomk

Nombre MK Femmes



source : Cnomk

Département	% de MK femmes	Nombre de MK femmes
au niveau national	46%	28 342
au niveau régional	44%	1 587
66 - Pyrénées-Orientales	47%	330
34 - Hérault	43%	757
11 - Aude	43%	153
30 - Gard	41%	314
48 - Lozère	41%	33

PART & NOMBRE

DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

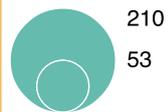
SALARIÉS

Part des MK Saliés (en %)



source : Cnomk

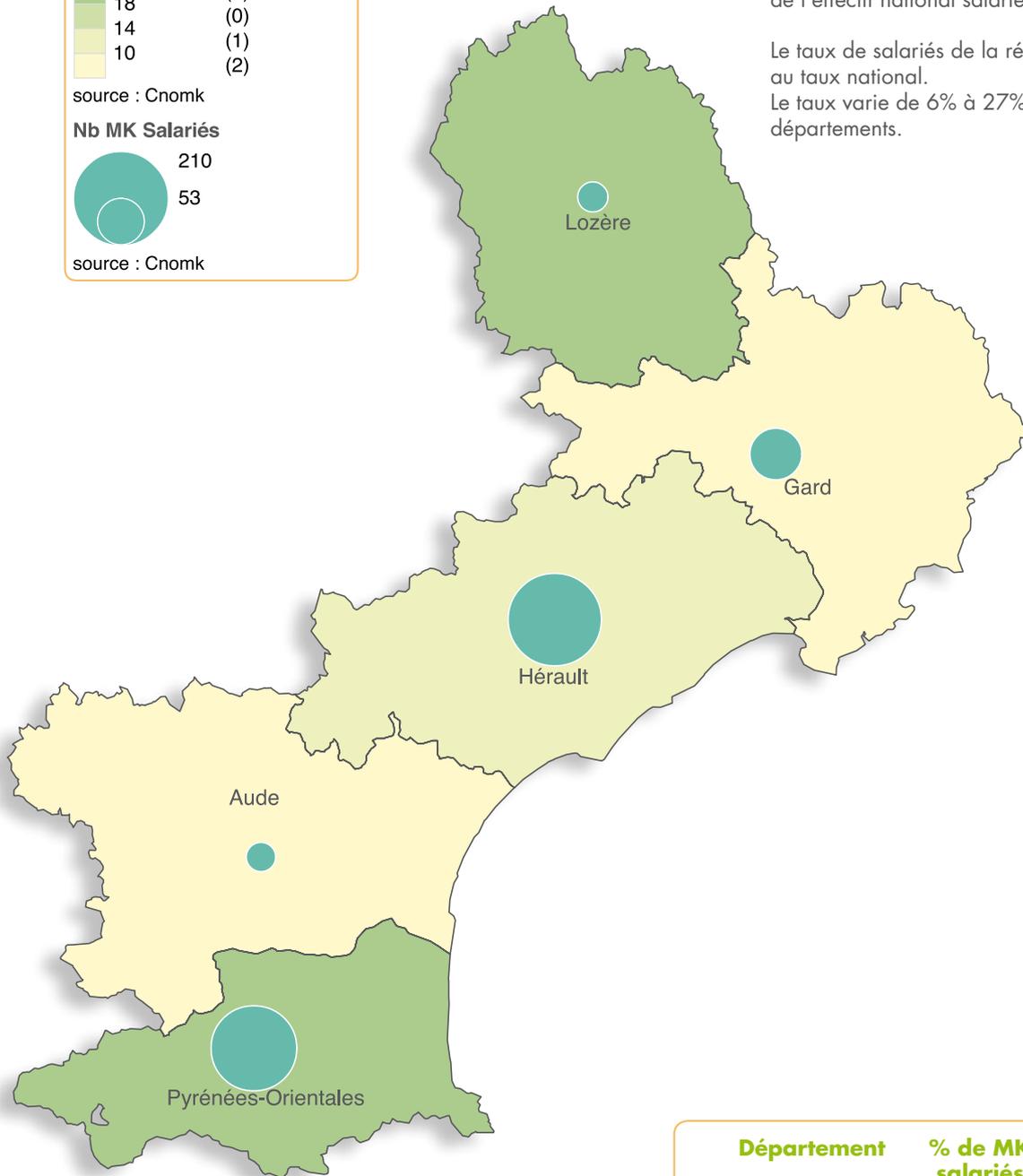
Nb MK Saliés



source : Cnomk

Les salariés de la région Languedoc-Roussillon représentent 5,9% de l'effectif national salarié.

Le taux de salariés de la région est égal au taux national.
Le taux varie de 6% à 27% selon les départements.



Département	% de MK salariés	Nombre de MK salariés
au niveau national	13%	8 353
au niveau régional	13%	496
48 - Lozère	27%	22
66 - Pyrénées-Orientales	25%	178
34 - Hérault	12%	210
30 - Gard	9%	65
11 - Aude	6%	21

V IMPLANTATION DES SOCIÉTÉS

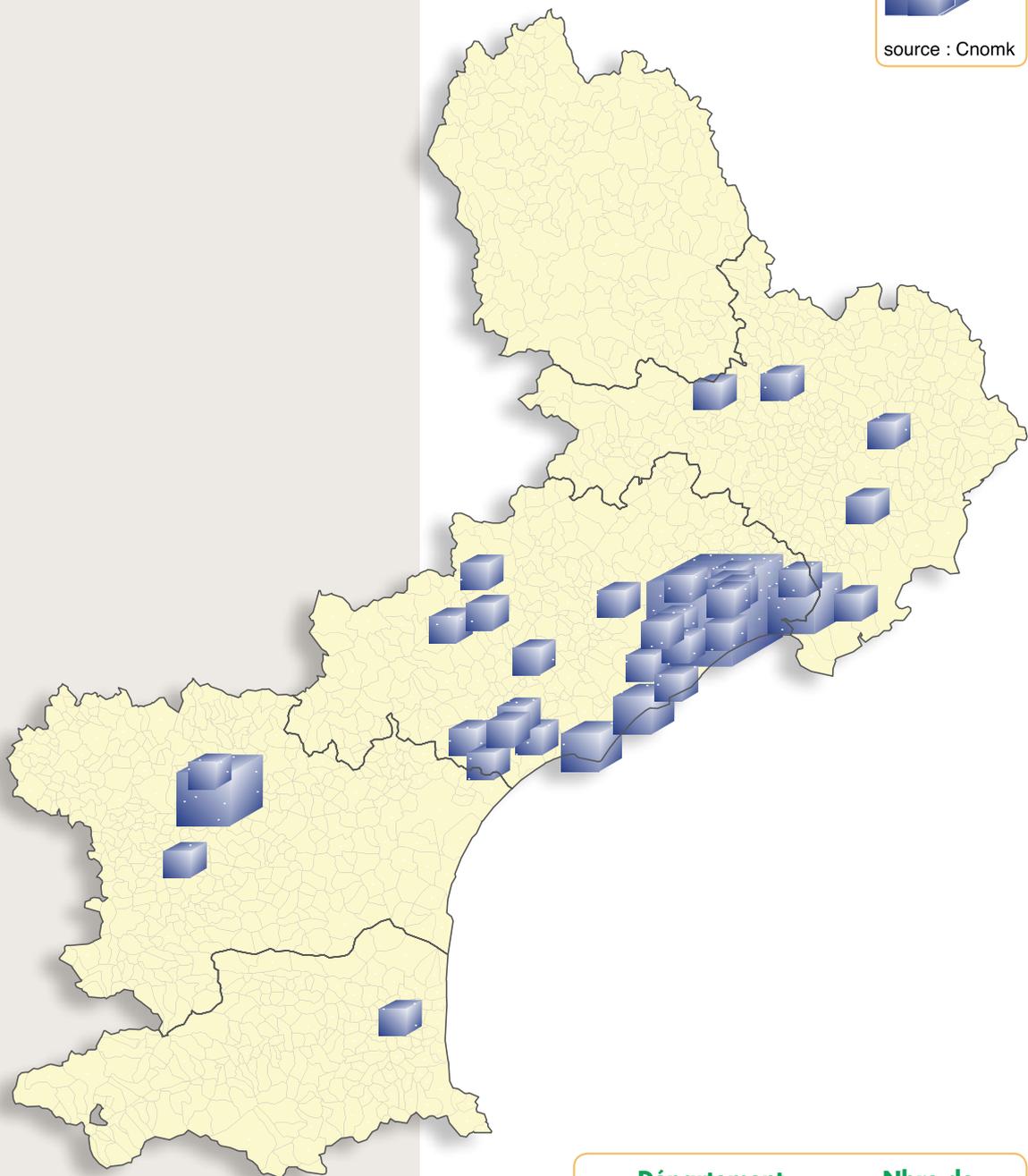
PAR COMMUNE

La région Languedoc-Roussillon recense 10,9% des sociétés implantées sur le territoire national.

Sociétés



source : Cnomk



Département	Nbre de sociétés
au niveau national	467
au niveau régional	51
34 - Hérault	39
11 - Aude	6
30 - Gard	5
66 - Pyrénées-Orientales	1
48 - Lozère	0

Etude réalisée à partir du logiciel



avec les données issues de la base de
l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes :
Cohérence

AVANT-PROPOS DE RENÉ COURATIER

Président du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Je suis fier de vous présenter pour la première fois le fruit du travail collectif engagé depuis maintenant plus de quatre années par l'Institution ordinale des masseurs-kinésithérapeutes.

Cet atlas démographique de la profession de masseur-kinésithérapeute bénéficie des données issues des tableaux des Conseils départementaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes à partir de la réalisation d'une des premières missions ordinales qui est l'inscription des professionnels au tableau de l'Ordre.

Enfin, la profession est en capacité de produire des statistiques démographiques fiables.

Au moment où sont installées les agences régionales de santé, cette première édition annuelle des atlas régionaux va fournir aux Conseils régionaux et départementaux un outil démontrant, s'il en était besoin, la plus value de l'Institution ordinale en matière de connaissances démographiques. Cet outil est au service de la profession, mais aussi des patients, car les analyses loco-régionales qu'elles vont permettre constituent une base solide pour discuter avec les institutionnels, de façon pertinente et pragmatique, de la réponse aux besoins et aux demandes de soins de masso-kinésithérapie de nos concitoyens, au plus près des réalités de terrain.

Cette première édition est encore perfectible et fait déjà l'objet de réflexions pour l'avenir en termes d'analyses démographiques de plus en plus fines et d'études de nombreux autres items qui pourront durablement appuyer et alimenter la réflexion des organisations professionnelles de masseurs-kinésithérapeutes, des décideurs institutionnels, des représentants des patients mais aussi des professionnels eux-mêmes.



**Conseil national de
l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes**

120 -122 rue Réaumur - 75002 PARIS
Standard : 01 46 22 32 97 - Fax : 01 46 22 08 24
Courriel : cno@ordremk.fr - Site : www.ordremk.fr